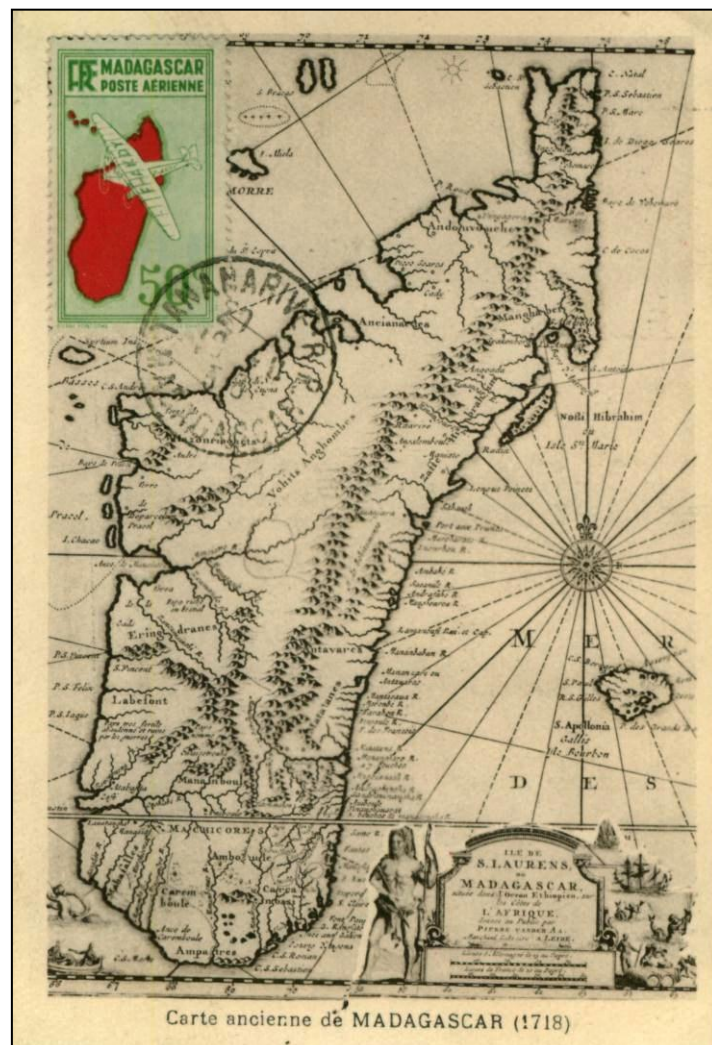


La Poste à Madagascar avant 1900

La Grande Ile

L'histoire postale de Madagascar est l'une des plus complexes de toutes les colonies françaises. La « Grande Ile » fut, au 19^{ème} siècle, sous emprise anglaise, bien qu'entourée d'îles et de territoires d'influence française : la Réunion à l'est, Fort Dauphin dans le sud de l'île, l'île de Sainte-Marie achetée en 1750, Mayotte et Nossi Be rattachés en 1841, puis Diego Suarez et sa baie en 1886. Mais son histoire postale témoigne également de l'influence de l'Eglise protestante norvégienne.



Madagascar - La Grande Ile

I- Historique

C'est vers 1500 que le Portugais DIEGO DIAZ aborde à MADAGASCAR. Cette île est déjà bien connue des navigateurs arabes : ils y ont fondé des comptoirs commerciaux.

Les Français y débarquent en 1527. Mais ce n'est qu'en 1642 que le sieur de Pronis construit les premiers comptoirs pour la Compagnie des Indes Orientales. Fort Dauphin est fondé en 1643. Etienne de Flacourt, successeur de Pronis en 1649, s'emploie à accroître l'influence française.

Les populations locales supportent de plus en plus mal la présence française : en 1674, la moitié des Français de Fort Dauphin est massacrée. Malgré tout, en 1686, l'île Dauphine est rattachée au domaine royal.

Puis la Grande Ile, délaissée au profit de l'île BOURBON (La Réunion) et de l'île de FRANCE (Maurice) devient un repaire de pirates. L'île STE MARIE, au nord-est de Madagascar est achetée en 1750, puis abandonnée en 1754.



Lettre envoyée de Sainte-Marie le 8 novembre 1950. La griffe commémore le bicentenaire du rattachement de Sainte-Marie à la France.

A cette époque, NAMPOINA, fondateur de la dynastie MERINA prend l'ascendant sur les autres ethnies et commence à unifier l'île. Son fils RAMADA 1^{er} noue des contacts avec les représentants de la Grande Bretagne et se fait reconnaître roi par ces derniers.

Les Français font de nouvelles tentatives à la fin du XVIIIème siècle en s'établissant à TAMATAVE et à FOULPOINTE.

Après l'occupation par les Anglais des places françaises au cours des guerres de la Révolution et de l'Empire, l'influence britannique s'accroît. Un bureau de poste est ouvert à TANANARIVE, et les missions protestantes anglaises, mais aussi norvégiennes se développent. En 1869, la Reine RAVANALOVA II se convertit au protestantisme entraînant dans sa conversion une grande partie de la population de l'île.

En décembre 1885, le traité de TAMATAVE, impose un résident français à TANANARIVE et des consuls Français dans 8 villes. Par ailleurs, Diégo-Suarez et sa baie sont cédés à la France.



ANDRIANAMPAINIMERINA dit
NOPOINA, fondateur de la
dynastie MERINA
(1787-1810)



RAINIMAMONJISOA
(1805-1882)



RANAVALONA I
(1828-1861)



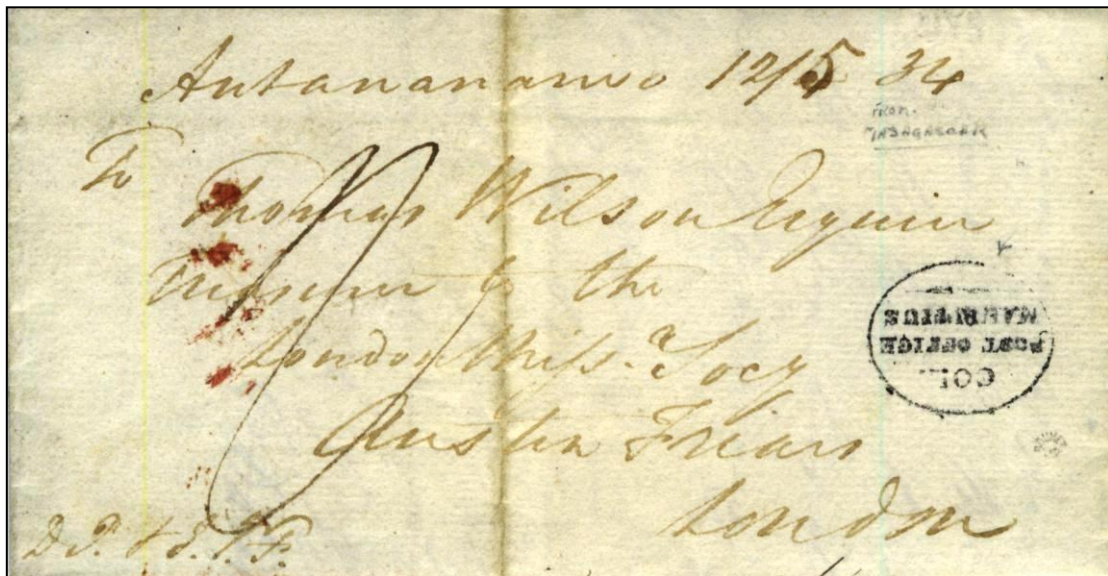
RANAVALONA II
(1863-1883)



RANAVALONA III
(1883-1896)

II- La poste britannique à Madagascar

La lettre présentée ici est un exemple de courrier échangé entre Madagascar et l'Angleterre au début du XIXème siècle. Le courrier, circulant en bateau, mettait cinq longs mois pour arriver à destination.



Lettre envoyée d'ANTANANARIVO le 12 Mai 1834,
et arrivée à Londres le 17 Octobre 1834.

Le recto de la lettre porte une griffe ovale de passage à MAURICE, avec la mention « COL-POST OFFICE-MAURITIUS ». L'affranchissement est manuscrit.

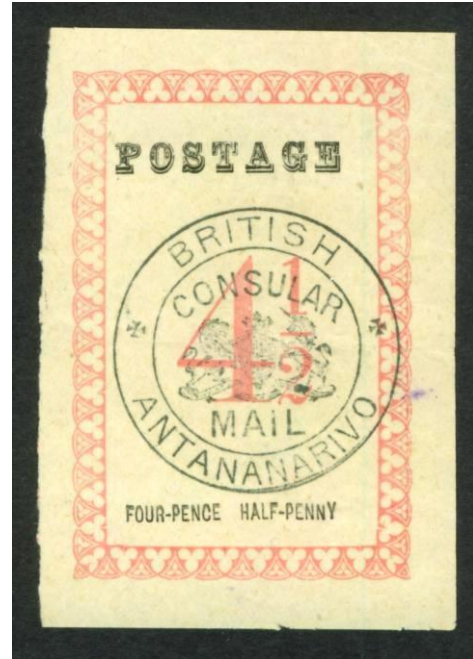


Verso de la lettre : cachet à date apposé à l'arrivée.

EMISSIONS CONSULAIRES BRITANNIQUES (1885/1895)

Emission de 1886

En 1886, le vice consulat britannique de TANANARIVE émet deux timbres destinés aux envois de courrier et de colis à destination des pays anglophones.



Vignettes non dentelées, avec un cachet portant dans la couronne « BRITISH ANTANANARIVO », au centre, les armes d'Angleterre et « CONSULAR MAIL ». 2.

La valeur de 1 penny affranchissait le courrier local. Celle de 4,5 pences était destinée au courrier extérieur.

Emission de janvier 1895

Une nouvelle série est émise début 1895. Elle comporte sept valeurs, non dentelées, sur papier teinté avec, au centre, un losange portant les mots « BRITISH INLAND MAIL ». Entre les deux rectangles, à gauche, la valeur en monnaie anglaise, à droite, son équivalent en monnaie malgache.



Emission de mars 1895

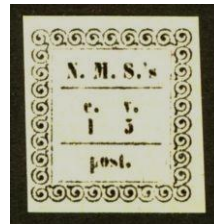
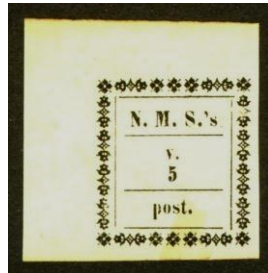
Deux mois plus tard, six vignettes dentelées représentant un transporteur malgache sont émises. Elles portent la légende « *BRITISH INLAND MAIL-MADAGASCAR* ». La valeur y figure en monnaie anglaise, mais aussi en bas du timbre avec son équivalent en langue malgache.



L'usage de ces vignettes a cessé lors de l'entrée des troupes françaises à TANANARIVE, fin septembre 1895.

III- LA POSTE CONSULAIRE NORVEGIENNE

La Norvège s'est implantée à Madagascar au travers de 10 missions protestantes. Entre 1894 et 1897, ces missions ont mis en place un service postal leur permettant d'échanger leur correspondance privée. Les timbres servant pour l'affranchissement de ce courrier étaient imprimés par la Société des Missionnaires Norvégiens : d'abord 2 timbres en monnaie locale puis en monnaie anglaise.



Les oblitérations sont sommaires : un trait de plume avec parfois l'indication de la date et de la localité.



Lettre adressée au John Engh en 1896, pasteur de la mission norvégienne d'Ambatovinaki à Antananarivo.

Le pasteur John Engh est arrivé à Madagascar, puis plus précisément à Antananarivo en août 1866. Nils Hilsen et lui furent les premiers missionnaires à introduire l'Eglise Luthérienne à Madagascar.

Pour les envois vers la Norvège, le courrier devait transiter par les postes anglaises ou françaises, et être affranchi en conséquence.

IV- LES EMISSIONS CONSULAIRES FRANCAISES

Au cours des **années 1880/1890**, la France ouvre 8 bureaux de Poste à Madagascar : FIANARANTSOA, MAHORO, MAJUNGA, NOSSY-VEY, TAMATAVE, TANANARIVE, VATOMANDRY et VOHEMAR.

De **1892 à 1893**, les timbres au type commerce sont utilisés dans ces bureaux. En voici quelques exemples.

TAMATAVE



TANANARIVE



MANAHORO



MAJUNGA



VOHEMAR



De **1889 à 1892**, le manque temporaire de timbres à 5, 15, 25 centimes provoqua la surcharge de ces valeurs sur les 10, 25 et 40 centimes.





Lettre de TANANARIVE pour ALLEVARD (Isère).
Affranchissement avec le 15 centimes « commerce ».

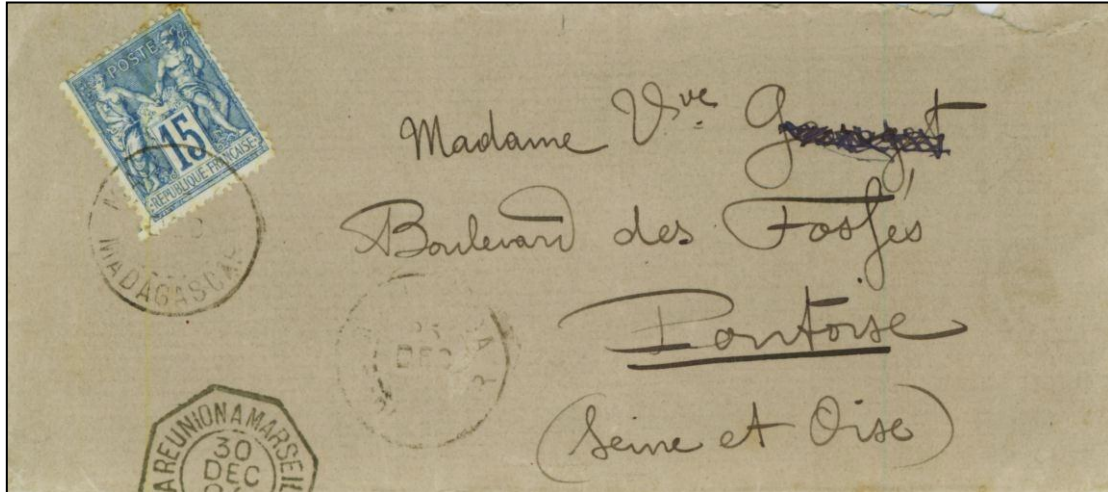
Juin 1891 : suite à une pénurie totale comme à DIEGO-SUAREZ, le service postal a émis une série de vignettes avec les seules mentions « POSTES FRANÇAISES -la valeur- MADAGASCAR ». Cette émission comprend six valeurs émises en feuillets de 10 timbres sur du papier de différentes couleurs.





Feuillet de 10 timbres de 25c.

1892/1894 - les timbres de France au type « SAGE » sont utilisés sans surcharge.



Lettre du 30 décembre 1894 à destination de Pontoise.

Les deux lettres suivantes portent le timbre à date octogonal de la ligne « LA REUNION A MARSEILLE LV N°2 ». Ces oblitérations étaient apposées sur le navire transportant le courrier sur ces lignes maritimes régulières.



Lettre pour Marseille, partie de Tamatave le 27 avril 1893.
Cachet octogonal « La Réunion à Marseille – LV n°2 ».



Lettre pour Lyon, partie le 21 aout 1893, affranchie
avec une bande de 4 timbres à 25c.



Cachets octogonaux sur fragment « La REUNION A MARSEILLE »
et « MARSEILLE A LA REUNION ».



Lettre envoyée de Tananarive à Lyon le 29 juillet 1894.
Cachet octogonal « LA REUNION A MARSEILLE - LV 3 ».

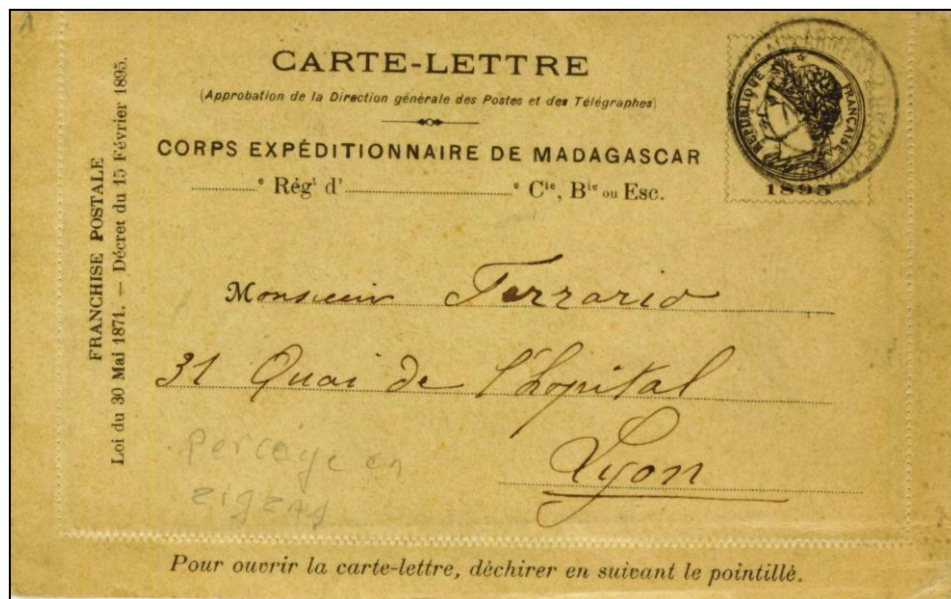
1894/1900 – Le Corps Expéditionnaire

A la suite des affrontements dont sont victimes les Français, puis de l'évacuation d'une grande partie d'entre eux, une expédition militaire est décidée sous forme d'un corps expéditionnaire. Le 12 Décembre 1894, le port de TAMATAVE est occupé par les troupes de Marine.



Lettre envoyée de Tamatave le 27 décembre 1894 vers Etampes.
Cachet à date rond « CORR. DES ARMEES » et inscription manuscrite
« Corps expéditionnaire de Madagascar – Correspondance des Armées de Mer ».

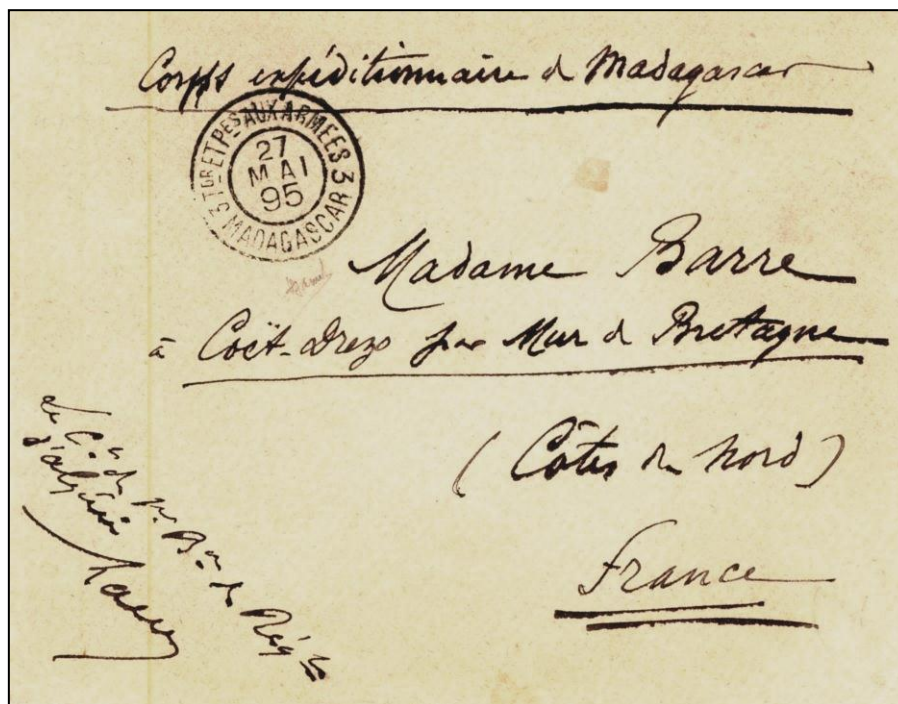
Des entiers postaux, en franchise postale sont remis aux soldats et aux marins pour leurs correspondances vers la métropole.



Carte-Lettre avec cachet « Correspondance des Armées ».



Lettre pour St-Mandé. Timbre à date du 26 octobre 95
 « CORPS EXP^{re} MADAGASCAR L.V. N°4 ». Cachet violet « SERVICE
 ADMINISTRATIF – TAMATAVE ».



Lettre envoyée le 27 mai 1895. Cachet à date
 « 3 T^{or} et P^{es} AUX ARMEES 3 - MADAGASCAR ».

Février 1895 Emission au type SAGE de France surchargée « *POSTES FRANÇAISES MADAGASCAR* ».

La surcharge créée pour le bureau de MAJUNGA est destinée au service civil. Elle a été réalisée à PARIS par feuille de 150.

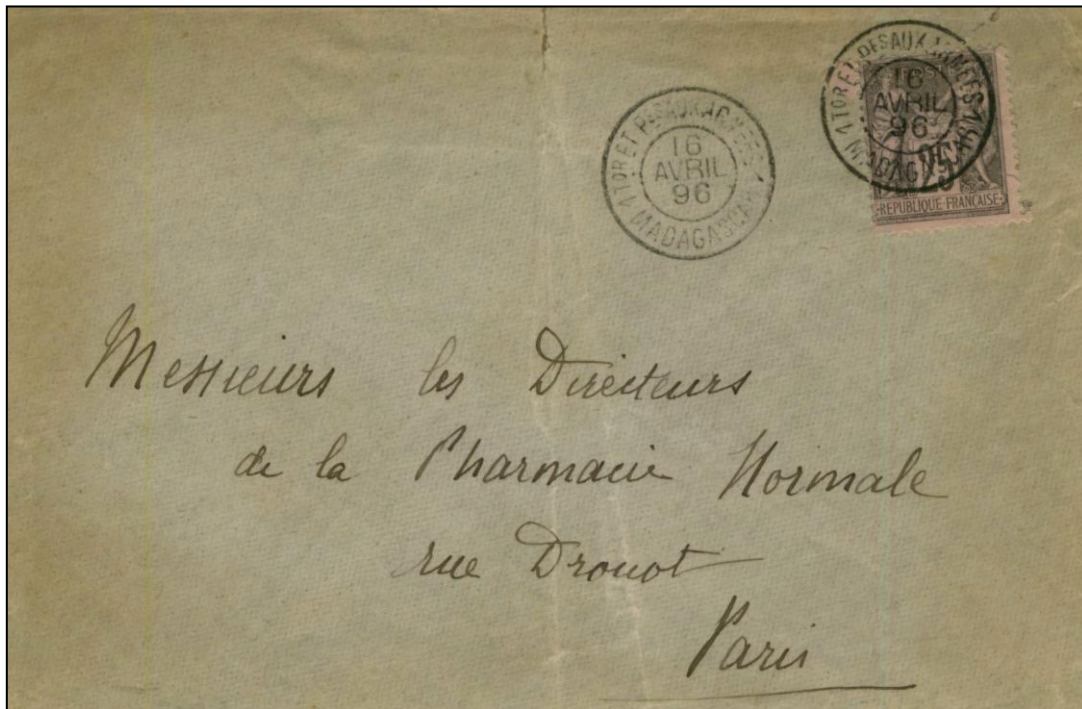


Lettre de Majunga pour Paris, envoyée en Recommandé, et affranchie à 2,45 Fr.

Mars 1896. La poste militaire est en rupture de stock pour les valeurs 5, 15, 25 centimes. Des timbres de France disponibles de 1, 2, 3, 4 et 40 centimes reçoivent, à Tananarive, un cachet à main mentionnant la valeur manquante dans une ellipse.



L'oblitération normale est le timbre à date double cercle ici
« 1 - T^{or} ET P^{es} AUX ARMEES 1 – MADAGASCAR »



Lettre du 26 avril 1896. Timbre sans surcharge.

René BELLEVRE, APRA.